



FABRIQUER SON BAR À INSECTES :

Une piste à explorer pour
conserver ses auxiliaires

COMPTE RENDU ATELIERS TECHNIQUES

Saint-François & Baie-Mahault

Mercredis 12 et 19 novembre 2025



CONTEXTE

Inscrit au Programme Régional de Développement Agricole et Rural, l'Action Elémentaire 3 vise à accompagner et sensibiliser les exploitants agricoles à une transition de leur systèmes vers une triple performance : économique, sociale et environnementale.

Elle est composée de Mesdames BAGEA Djamilla, NIRELLEP-MAHADEO Elisabeth qui ont proposé aux professionnels agricoles la thématique suivante : « ***Fabriquer son bar à insectes une piste à explorer pour conserver ses auxiliaires*** ».

Déclinée sous la forme d'ateliers techniques participatifs, cette action s'est appuyée sur deux exploitations servant de support à l'organisation et à la présentation du dispositif :

- M. VINGADASSAMY Jean-Claude à **Saint-François**
- EARL Le Pré Vert à **Baie-Mahault**.

OBJECTIFS

Ces ateliers ont pour objectif de:

- Construire et d'expérimenter un dispositif favorisant l'augmentation des insectes.
- Favoriser la lutte biologique
- Assurer le transfert de compétences et de savoir-faire auprès des participants.
- Suivre le dispositif établi sur le terrain et de regarder les résultats obtenus.

RESULTATS OBTENUS

LES INDICATEURS DE RÉUSSITES

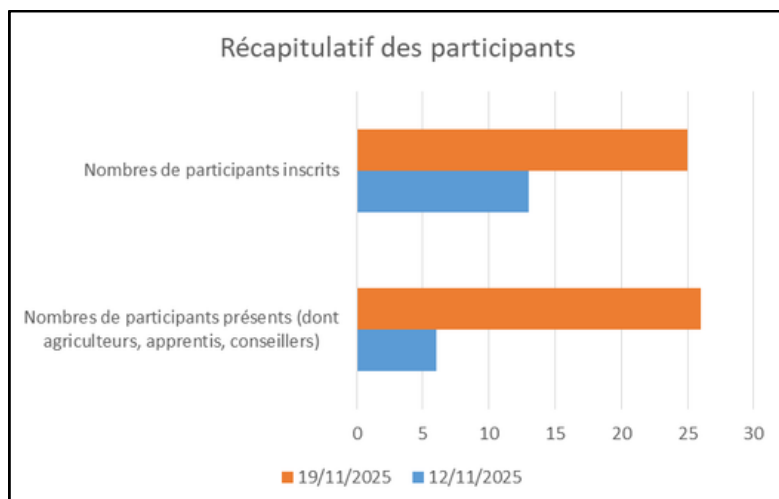
- **Nombre de participants touchés**

De base, les ateliers étaient initialement destinés aux exploitants agricoles. Mais toutefois, ils ont également permis des sensibiliser et d'échanger avec un autre public (des apprentis du CFPPA, des futurs agriculteurs et des conseillers du Pôle AJA "Accompagnement et Jeune Agriculteur") qui ont su apporter leurs expertises pour enrichir le débat.

Malheureusement, une partie des agriculteurs inscrits à l'atelier du 12 novembre n'ont pas pu être présents suite à divers imprévus.

Nombre de participants :

- **11 agriculteurs**
- **18 apprentis/formateurs**
- **3 conseillers**



On dénombre :

- **46 %** de participation le mercredi 12, et **96 %** de participation le mercredi 19 novembre

◦ **Nombre de bars construits:**

Les deux ateliers ont été organisés chez deux exploitants agricoles :

- M. VINGADASSAMY Jean-Claude à **Saint-François**
- Earl le Pré Vert à **Baie-Mahault**.

L'objectif principal est de :

- construire les bars à insectes
- mettre en situation les participants
- déployer les constructions sur les communes limitrophes des points d'atelier
- assurer un suivi ultérieur

LES ZONES D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

• **Atelier de Saint-François (12/11/2025)**

Communes concernées : Saint-François, Le Moule, Sainte-Anne

• **Atelier de Baie-Mahault (19/11/2025)**

Communes concernées : Baie-Mahault, Les Abymes, Lamentin, Petit-Bourg, Morne-à-l'Eau

En finalité, dix bars ont été construits au cours des deux ateliers.



Répartition géographique

Répartition géographique - noms des agriculteurs :

- **Saint - François** : VINGADASSAMY Jean-Claude
- **Sainte - Anne** : CHOUNI Marcellin / VIRAPIN Victor
- **Moule** : RAMAYE Jean-Marie
- **Morne-à-l'Eau** : GALAS Juliette
- **Abymes** : MADELONNET Renelyse
- **Baie-Mahault** : TIROLIEN Marcel
- **Lamentin** : BOISNE-NOC Marie-Ange / MEVIL Claudia
- **Petit - Bourg** : MESINELE Diana

CONCLUSION – PERSPECTIVES

Ces ateliers techniques participatifs ont été une véritable réussite, permettant aux participants et particulièrement aux exploitants agricoles, d'échanger et de partager autour d'une thématique commune. Ces échanges ont contribué à créer et/ou renforcer un réseau d'agriculteurs et de futurs agriculteurs engagés dans une dynamique de conservation et de préservation de la biodiversité.

La mise en place d'un bar à insectes sur leurs exploitations leur permettra de favoriser la biodiversité fonctionnelle. En attirant des insectes auxiliaires comme les pollinisateurs (abeilles, papillons, etc...) et les prédateurs naturels (coccinelles, chrysopes), ce dispositif contribue à améliorer la pollinisation des cultures et à réguler les populations de ravageurs.

Ainsi, les agriculteurs peuvent réduire leur dépendance aux produits phytosanitaires tout en maintenant, voire en améliorant, leurs rendements. De plus, le bar à insectes participe à la préservation des écosystèmes locaux et renforce la résilience des exploitations face aux changements climatiques.

En tant que dispositif expérimental, les bars à insectes feront l'objet d'un suivi et d'une capitalisation des données portant sur les informations recueillies afin de vérifier la pertinence de leur implantation et d'identifier les insectes présents.